



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CONFEDERALE LEONARD DE VINCI**  
**Séance du 18 décembre 2018**

**Délibération n° 2018- 12-18**

Le conseil d'administration de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance plénière, sur convocation du président, le mardi 18 décembre 2018.

Vu le décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

**Point de l'ordre du jour : Les ouvertures de concours 2019**

**Exposé de la décision :**

La ComUE poursuit son processus de titularisation engagé en 2017 et de pérennisation de ses postes. Il est proposé d'ouvrir les concours suivants :

- Poste n° 59400R – IGR - BAP J - Responsable entrepreneuriat, valorisation & partenariats - REFERENS J1B43
- Poste n° 59654S – IGE - BAP J - Chargé-e d'appui aux projets de recherche - REFERENS J2B44
- Poste n°59305M – IGE - BAP E - Ingénieur-e en ingénierie logicielle - REFERENS E2C45

Le conseil d'administration approuve ces ouvertures de concours :

Nombre de membres constituant le conseil : 42 Quorum : 21 Présents : 24 Procurations : 5 Nombre de membres participants à la délibération : 29
Refus de participer au vote : 0 Abstentions : 3 Votes exprimés : 29 Pour : 26 Contre : 0

Fait à Chasseneuil du Poitou le : **19 DEC. 2018**

Le Président

Loïc Vaillant

Transmise au recteur le : **- 7 FEV. 2019**